



HAL
open science

Cheval et territoire : les équidés et les formes de loisirs équestres dans les territoires ruraux et périurbains

Celine Vial

► **To cite this version:**

Celine Vial. Cheval et territoire : les équidés et les formes de loisirs équestres dans les territoires ruraux et périurbains. 34. Journée de la recherche équine, Feb 2008, Paris, France. hal-02752565

HAL Id: hal-02752565

<https://hal.inrae.fr/hal-02752565>

Submitted on 3 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CHEVAL ET TERRITOIRE : LES ÉQUIDÉS ET LES FORMES DE LOISIRS ÉQUESTRES DANS LES TERRITOIRES RURAUX ET PÉRIURBAINS

Par :

- C. Vial
- INRA Montpellier UMR MOISA, bâtiment 26, 2 place Pierre Viala, 34 060 Montpellier

Résumé

Le nombre d'équidés est en forte croissance en France mais on ne sait pas quelles sont les caractéristiques locales des territoires qui sont susceptibles d'expliquer leur plus ou moins grande présence. D'autre part, on connaît mal les différentes formes et les implications économiques des bouleversements sociaux et culturels que connaissent actuellement les loisirs équestres, avec le développement du tourisme équestre et des cavaliers et propriétaires de chevaux dits « hors structures ». Ce programme de recherche, en cours, repose sur une étude statistique cherchant à expliquer la présence d'équidés et sur des recensements exhaustifs très localisés des équidés, des espaces qu'ils occupent et des modes d'organisation des activités équestres. Les résultats présentés ici portent sur deux régions périurbaines et sur une région rurale agricole. Au niveau régional, la présence d'équidés semble avant tout liée au développement du phénomène résidentiel. Au niveau local, les résultats confirment l'importance du segment des loisirs (au sein duquel les « non professionnels » détiennent la plus grande partie des équidés) et des propriétaires indépendants « hors structure ».

Mots-clés : *économie, loisirs équestres, organisation, territoire, espace rural*

Summary

The number of Equidae in France is highly increasing but we don't know what local territorial characteristics could explain why they are more or less numerous according to the considered area. Furthermore, little is known about the various forms and the economic consequences of the current social and cultural changes of equestrian leisure activities which are mainly associated with the development of equestrian tourism and « outside structure » Equidae owners (who take care of their horse at home outside any equestrian structure). This research program in progress is based on a statistic study which aim at explaining the Equidae presence and on local exhaustive inventories of Equidae, spaces they use and organizational forms of equestrian activities. The results presented here come from the study of two suburban territories and a rural and agricultural one. At the regional level, the number of Equidae seems to be mainly linked with the development of the residential phenomenon. At the local level, the findings confirm the outstanding importance of equestrian leisure activities (among which the « non professional » own the major part of Equidae) and of « outside structure » individuals.

Key-words : *economics, equestrian leisure, organization, territory, rural space*



I. Introduction

I.1. L'essor des loisirs équestres en France : un phénomène encore peu connu

" Vingt millions de marcheurs, treize millions de cyclistes... Les Français sont désormais de plus en plus nombreux à pratiquer une activité physique et sportive en milieu naturel" (Gouguet et Hénaff, 2006). A l'image de l'engouement grandissant que manifestent à l'heure actuelle les français pour les sports et loisirs de pleine nature, la pratique de l'équitation connaît depuis une quinzaine d'années un développement spectaculaire. Le nombre de licenciés de la FFE (Fédération Française d'Équitation) a connu une importante croissance ces dernières années, passant de 266 000 en 1992 à presque 522 000 en 2006. Les loisirs équestres semblent ne plus être la discipline élitiste qu'ils étaient autrefois. Ceci entraîne des changements sociaux et culturels importants au sein du monde du cheval qui ont à ce jour été peu étudiés et dont on connaît mal les implications économiques et territoriales. Laurent Barbotin (2005) estime que la filière des loisirs équestres serait créatrice d'emploi et contribuerait au développement des espaces ruraux. Ce développement va de pair avec la croissance du nombre de propriétaires d'équidés qui utilisent de nouvelles formes d'organisation, s'adonnant par exemple à leur passion en marge de toute structure, gérant leurs équidés eux-mêmes, pour les propriétaires « indépendants » ou « hors structures » (Digard et al., 2004). Une diversification des stratégies d'organisation des pratiquants semble donc apparaître, ceux-ci réalisant plus ou moins par eux-mêmes les différents aspects de la production de leurs loisirs équestres. Ainsi, la pratique de ce loisir pourrait recouvrir différentes formes, et à ces différents types d'organisation semblent correspondre différents modes d'utilisation de l'espace. Schématiquement, certains consommateurs du bien de loisir ne font que consommer ce bien en achetant toutes les prestations nécessaires à la pratique de l'équitation, c'est à dire l'heure d'équitation dans un centre équestre. Les propriétaires indépendants représenteraient des formes où les pratiquants prennent en charge toutes les étapes de la production de leur loisir, et il existerait des formes intermédiaires, c'est à dire des propriétaires d'équidés utilisant des prestataires de services. L'importance et les pratiques des propriétaires indépendants sont peu connus à ce jour. De même, les effectifs d'équidés en France, qui sont en pleine croissance, sont encore mal évalués.

I.2. Les mutations contemporaines des espaces ruraux français : la périurbanisation et le développement résidentiel

La France a connu, de 1846 à 1975, un fort exode rural, puis la tendance s'est inversée. Les espaces ruraux connaissent aujourd'hui des mutations importantes, relevant notamment du développement de leurs fonctions résidentielles et récréatives (Perrier-Cornet, 2002). Ainsi, de nouvelles modalités d'interpénétration entre villes et campagnes sont constatées, n'étant désormais plus fondées sur la relation classique ville-campagne basée sur la fourniture et l'échange de produits, mais sur des mobilités de populations, la périurbanisation et le désir de « vivre à la fois la ville et la campagne ». De plus, il existe une diversité croissante des usages, fonctions et conceptions de l'espace rural et de ses différentes ressources. Conséquemment au développement résidentiel en zone périurbaine, l'utilité de l'agriculture a changé. Aujourd'hui, le rôle nourricier de l'agriculture périurbaine doit composer avec celui de production d'un cadre de vie.

Suite à la croissance spectaculaire et récente de l'équitation de loisirs, celle-ci semble occuper une place grandissante dans les territoires ruraux, pouvant de ce fait constituer un révélateur des mutations actuelles de ces espaces et occuper une place privilégiée dans la diversification économique du monde rural.



I.3. Quelles sont les caractéristiques économiques et spatiales des différentes formes d'organisation de la pratique des loisirs équestres dans les territoires ruraux et périurbains ?

Cette méconnaissance des conséquences économiques du développement spectaculaire des loisirs équestres dans les espaces ruraux et périurbains a conduit les Haras Nationaux à cofinancer, avec l'INRA (Institut National de Recherche Agronomique), un programme de recherche en sciences économiques et sociales sur la thématique « Cheval et territoire ».

L'objectif global de ce programme est double. Le premier est d'identifier et interpréter les différentes façons dont les acteurs s'organisent pour la pratique des loisirs équestres (que nous appellerons ici formes organisationnelles), leurs modes de coordinations et leurs organisations territoriales. Le second est de prendre le cheval comme révélateur des dynamiques contemporaines des espaces ruraux français, d'étudier dans quelle mesure les activités liées aux loisirs équestres occupent l'espace, concurrencent, posent problème à l'agriculture, ou la soutiennent en lui offrant de nouvelles opportunités.

Répondre à cette question suppose au préalable de faire le point sur la façon dont les équidés occupent les espaces ruraux et périurbains et sur les facteurs pouvant expliquer leur plus ou moins grande présence. Nous situerons ensuite ce que représentent les loisirs équestres dans l'ensemble du monde du cheval avant de caractériser plus précisément comment s'effectue le développement des loisirs équestres car la pratique de cette activité peut recouvrir différentes formes organisationnelles (centres équestres, propriétaires indépendants et nous supposons qu'il existe des formes intermédiaires qu'il s'agira d'explicitier), correspondant à des modes d'occupation du territoire qui leur sont propres. Notre travail de terrain passe par des recensements exhaustifs d'équidés sur des zones restreintes qui nous permettront de confronter ces données avec celles du fichier SIRE (Système d'Information Relatif aux Équidés) des Haras nationaux qui vise à recenser tous les équidés présents en France.

Cette étude est engagée sur différents types de régions rurales et périurbaines illustratives de la diversité des campagnes françaises.

II. Méthodologie

Nous considérons que les « loisirs équestres » englobent toutes les disciplines sportives d'équitation, qui peuvent passer par la participation à des compétitions en amateur, ainsi que tous les loisirs en lien avec les équidés, allant de la pratique de promenades à cheval à la possession d'un équidé « de compagnie ». Ces activités sont pratiquées sans but lucratif ou ne procurent qu'un revenu accessoire aux pratiquants. Elles peuvent être fournies par des « professionnels » que nous définissons comme « des individus dont l'activité professionnelle leur permettant de dégager leur revenu principal est liée au monde du cheval » ou assurées par les « non professionnels » ou « amateurs » eux-mêmes.

Le programme de recherche global s'appuie sur des données recueillies au sein de quatre territoires ruraux types, illustratifs de la diversité des espaces ruraux français, avec un accent prononcé sur le rural périurbain :

- Deux territoires périurbains : l'un dans le sud de la France, sans spécificité particulière (aire urbaine de Montpellier), l'autre en Normandie, dans une région de forte tradition équestre (aire urbaine de Caen). Le phénomène de périurbanisation est très marqué sur ces deux zones mais il est assez concentré aux alentours du pôle urbain sur la zone de Montpellier alors qu'il est plus diffus sur le terrain de Caen.

- Deux autres territoires ruraux hors périurbain : l'un à dominante agricole (pays de l'Auxois), l'autre à dominante touristique et environnementale (Parc National des Cévennes).

Chaque terrain est étudié à deux échelles géographiques différentes :

- Une échelle « régionale » (sur l'ensemble du territoire considéré) où l'on réalise principalement un traitement quantitatif de données afin de mettre en évidence des facteurs explicatifs de la plus ou moins grande densité d'équidés selon les caractéristiques des territoires.
- Une échelle « locale », micro-territoriale (zoom territorial), où l'on effectue un travail d'inventaires exhaustifs des équidés, des espaces qu'ils occupent et des modes d'organisation des activités équestres.

Nous ne présentons dans ce document que les résultats relatifs aux périurbains de Montpellier et Caen et au Pays de l'Auxois, les investigations sur le terrain des Cévennes n'étant prévues que pour 2008.

II.1. L'analyse à l'échelle régionale

Dans les régions périurbaines, le niveau régional qui nous a semblé pertinent est celui de « l'aire urbaine ». Au sens de la définition INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) du zonage en aire urbaine, « Une *aire urbaine* est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle urbain ou dans des communes attirées par celui-ci ». Pour les zones rurales, nous considérons des régions couvrant une fraction importante d'un département et étant des ensembles de communes formant des entités telles que les parcs régionaux ou nationaux ou les pays. Les trois zones d'étude « régionales » sont présentées dans le tableau 1.

Tableau 1 : Caractéristiques des territoires d'étude à l'échelle régionale
Table 1 : Characteristics of the studied territories at the regional scale

	Aire urbaine de Montpellier	Aire urbaine de Caen	Pays de l'Auxois
Nombre de communes	93	240	208
Superficie (km ²)	1 451	1 606	2 586
Nombre d'habitants en 1999	459 916	370 851	56 431
Densité d'habitants au km ² (1999)	317	231	22
Nombre d'équidés présents selon le SIRE	6 166	14 192	3 933
Nombre d'unités territoriales constituées	54	78	22

Ce travail à l'échelle régionale permet d'évaluer dans quelle mesure les caractéristiques locales -socioéconomiques, géographiques, culturelles...- des territoires sont susceptibles d'expliquer une plus ou moins grande présence d'équidés dans les espaces ruraux et périurbains. Il repose sur un croisement des données individuelles du fichier SIRE avec un ensemble de données localisées à la commune qui permettent de caractériser les territoires.

Selon le fichier SIRE, il y aurait actuellement plus de 500 000 équidés en France (Les Haras nationaux, 2005b). Tous les propriétaires d'équidés ont normalement l'obligation de déclarer leurs équidés au SIRE mais une partie des équidés présents en France, dont on ignore l'importance, n'est encore pas répertoriée. D'autre part, ce fichier est encore mal actualisé, les décès d'équidés n'étant pas systématiquement déclarés, tout comme les changements de propriétaires. Le SIRE rassemble des informations sur chaque équidé dont le lieu de résidence de son propriétaire et le lieu de stationnement de l'équidé (lieu de validation du livret, lieu de stationnement de la poulinière lors de l'identification de son poulain, lieu de pose du transpondeur électronique ou lieu de monte pour les étalons publiques), cette dernière donnée n'étant pas systématiquement renseignée. La base de donnée que nous avons utilisée

comptabilise les équidés dont le lieu de stationnement dans le SIRE est la commune considérée et les équidés dont le lieu de stationnement n'est pas renseigné mais dont le propriétaire habite cette commune.

Nous croisons ces données du SIRE avec un ensemble de données communales issues d'une base de données « Analyse Des Territoires » du CESAER (avril 2004). Celle-ci contient des données socio-économiques de l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques), de la DATAR (Délégation à l'Aménagement du territoire et à l'Action régionale), du Ministère de l'Agriculture et du RGA (Recensement Général Agricole) 2000 du SCEES (Service Central des Enquêtes et Études Statistiques du Ministère de l'Agriculture), ainsi que des données relatives à l'occupation du territoire issues de la base Corin Land Cover de 1990.

Au sein de chacune des régions étudiées, des regroupements de communes ont été réalisés, formant un certain nombre d'unités territoriales homogènes du point de vue des caractéristiques de la zone d'étude (intensité de la périurbanisation pour les aires urbaines) et en veillant à constituer des ensembles d'une taille minimale (au moins 2000 habitants) pour avoir des unités moins hétérogènes que le niveau de la commune. Par exemple, l'aire urbaine de Montpellier, composée de 93 communes, a été divisée en 54 unités territoriales (tableau 1).

Une régression multiple a été réalisée, indépendamment pour chaque territoire, grâce au logiciel Stata9 et à partir des données précédemment décrites. Dans ces trois régressions, nous regardons donc l'influence d'un ensemble de variables exogènes ou explicatives (x , correspondant aux caractéristiques socioéconomiques et territoriales des unités territoriales) sur une variable endogène ou expliquée (y , correspondant aux densités d'équidés au sein des unités territoriales). Le logiciel prend en compte, dans la régression, les corrélations possibles entre les différentes variables exogènes. Le modèle utilisé est le suivant : $y = \alpha + \sum \beta_k \cdot x_k + \varepsilon$. Pour un individu i : $y_i = \alpha + \sum \beta_k \cdot x_{ik} + \varepsilon_i$ où α = constante, β_k = paramètre à estimer et ε_i = terme d'erreur ou choc aléatoire défini par l'individu et expliquant que son comportement est différent. Comme nous avons de petits échantillons (moins de 100 observations), nous considérons une variable exogène k comme significative quand son coefficient β_k est inférieur à 0,1 pour une significativité à 10%.

II.2. L'analyse à l'échelle locale

Quand on ne connaît pas ou mal l'ampleur d'un phénomène et les différentes formes qu'il peut prendre, l'entrée territoriale exhaustive est une méthode adaptée pour le décrire et commencer à l'ordonner. Nous réalisons des recensements exhaustifs de tous les équidés présents, des formes organisationnelles des activités équestres et de toutes les portions du territoire utilisées par ces équidés. Ceci permet entre autre de mettre en évidence ce que le segment des sports et loisirs représente dans l'ensemble du monde du cheval.

Les terrains d'étude sont nécessairement de très petite taille, car notre méthode, appliquée rigoureusement, est très coûteuse en temps. L'unité de base est la commune, prise dans sa totalité, pour permettre des appariements avec les données statistiques collectées en général au niveau communal. Les périmètres de ces terrains d'étude localisés ont été établis par agrégation de communes contiguës à partir d'une commune de départ, jusqu'à ce que le dénombrement exhaustif comporte au moins 300 équidés, localisés dans au moins une centaine de lieux différents (appelés unités de détention). Cela a conduit à travailler sur des terrains s'étendant sur environ 10 000ha (voir tableau 3). Ces seuils ont été fixés dans l'objectif que les données recueillies permettent de couvrir et d'appréhender au maximum les différentes configurations possibles concernant la détention d'équidés, mais aussi pour permettre un traitement statistique des données.

La méthodologie de terrain passe par un recensement exhaustif des équidés et des espaces qu'ils occupent grâce à un repérage visuel rigoureux, s'appuyant sur une grille de



lecture des indicateurs visuels de la présence d'équidés. Les observations recueillies sont ensuite confrontées aux dires de personnes ressources locales (maires, agriculteurs, chasseurs, dirigeants de structures équestres, gendarmeries...) interrogées lors d'entretiens en vis à vis réalisés sur la base de cartes où sont représentés les espaces occupés par des équidés (entretiens avec 19 personnes ressources locales sur Montpellier, 21 sur Caen et 11 dans l'Auxois).

Nous cherchons d'autre part à décrire précisément les différentes façons dont peuvent s'organiser les pratiquants de sports et loisirs équestres (formes organisationnelles). Nous interrogeons donc en vis à vis des pratiquants propriétaires d'équidés ou dirigeants de structures proposant des activités de sports et loisirs équestres (7 études de cas sur Montpellier, 15 sur Caen et 22 dans l'Auxois). Ces monographies permettent de dégager des éléments de comparaison entre les différents modes de fonctionnement, de coordination des acteurs et de comprendre leurs logiques économiques. Parallèlement à cela, nous cherchons si chaque forme organisationnelle correspondrait à un système d'utilisation du territoire spécifique, porteur d'enjeux et impacts économiques locaux qui lui seraient propres.

III. Premiers résultats sur les deux territoires périurbains et le territoire rural agricole

III.1. La recherche de facteurs explicatifs de la présence d'équidés sur le territoire

Quels sont les facteurs qui peuvent avoir une influence sur la présence d'équidés sur un territoire donné ? Nous faisons l'hypothèse que la présence d'équidés sur une unité territoriale serait corrélée avec ses caractéristiques socioéconomiques et territoriales et nous testons le rôle de quatre séries de variables explicatives de la densité d'équidés au km² :

- Les ressources de la population : on se demande par exemple dans quelle mesure la présence d'équidés serait liée à la proportion de cadres et professions intellectuelles supérieures dans la population ?
- L'importance du phénomène résidentiel sur l'unité territoriale : l'augmentation du nombre d'équidés irait-elle de paire avec la croissance de l'urbanisation ? Existerait-il un seuil où l'urbanisation, occupant une place trop importante, serait alors à l'origine du recul des équidés ?
- Les caractéristiques du secteur agricole : une agriculture développée serait-elle favorable à la présence d'équidés ?
- La dynamique équestre locale, en particulier l'importance du segment professionnel du cheval : existerait-il un effet d'entraînement des structures équestres professionnelles sur les effectifs totaux d'équidés ?

Les résultats des trois régressions multiples sont présentés dans le tableau 2. Nos modèles permettent respectivement d'expliquer 68, 37 et 86% (R²) de la variabilité de la densité d'équidés sur les Aires urbaines de Montpellier, Caen et sur le pays de l'Auxois, le raisonnement s'effectuant « toutes choses égales par ailleurs ».

Les constantes sont estimées à 5,87 sur le périurbain de Montpellier, 42,0 sur le périurbain de Caen et 44,1 dans le pays de l'Auxois (tableau 2). Cela signifie par exemple que nous considérons que presque six équidés sont présents au départ sur chaque unité territoriale de l'aire urbaine de Montpellier et nos variables explicatives permettent d'expliquer la répartition des équidés supplémentaires à ces six premiers.



Tableau 2 : Facteurs explicatifs de la densité d'équidés dans les aires urbaines de Montpellier et Caen et dans le pays de l'Auxois (résumés des résultats des régressions multiples réalisées avec Stata9)

Table 2 : Explanatory factors of the Equidae density in the urban area of Montpellier and Caen and in the region of Auxois (summary of the results of the multiple regressions done with Stata9)

Variables explicatives de la présence d'équidés au sein d'une « unité territoriale » utilisées dans chacune des trois régressions (qui sont réalisées indépendamment pour chaque territoire étudié)		Effet sur la densité d'équidés (équidés/km ²) au sein des « unités territoriales »		
		de l'aire urbaine de Montpellier	de l'aire urbaine de Caen	du pays de l'Auxois
Phénomène résidentiel	Nombre d'habitants	=	=	=
	Couverture du territoire par du territoire artificialisé (km ²)		+ 0,02	
	Pourcentage du territoire en territoire artificialisé	+ 0,10		+ 2,03
	Communes proches du littoral par rapport aux communes du pôle urbain	+ 8,49	- 9,56	
	Communes de la première couronne périurbaine (hors littoral) par rapport aux communes du pôle urbain	+ 2,43	=	
	Communes de la seconde couronne périurbaine par rapport aux communes du pôle urbain	=	=	
	Communes plus proches du pôle urbain dijonnais par rapport aux communes de l'espace rural du pays de l'Auxois			=
	Communes du pôle d'emploi rural de l'Auxois par rapport aux communes de l'espace rural de l'Auxois			=
	Pourcentage d'habitat individuel par rapport à l'habitat collectif	- 0,07	=	
	Pourcentage de résidences secondaires par rapport au total des résidences		+ 0,26	
	Distance à Montpellier (km)	- 0,18		
Distance à Caen (km)		=		
Composition sociale de la population	Pourcentage de cadres au sein de la population	=	- 0,79	- 3,81
	Pourcentage de retraités au sein de la population	=		- 1,00
Influence du secteur agricole	Pourcentage d'agriculteurs au sein de la population	=		
	Densité d'exploitations agricoles/km ²		+ 5,35	
	Nombre d'exploitations agricoles	- 0,03		+ 0,06
	Pourcentage du territoire en terres agricoles	+ 0,06		- 0,23
Effet d'entraînement des structures équestres	Pourcentage du territoire en prairies		=	+ 0,25
	Nombre de centres équestres ou pensions	+ 0,60	+ 3,81	- 4,05
	Distance au pôle équestre de Deauville (AU Caen, km)		- 0,38	
	Distance au pôle équestre de Saint Lô (AU Caen, km)		- 0,16	
	Distance au pôle équestre de l'hippodrome de Vitteaux (Auxois, km)			- 0,37
	Distance au pôle équestre d'une station expérimentale de recherche équine (Auxois, km)			+ 0,20
	R²	0,68	0,37	0,86
	Constante	5,87	42,0	41,1

Ce tableau se lit comme suit : « toutes choses égales par ailleurs, si on augmente d'une unité une des variables explicatives présentées dans la première colonne, l'effet sur la densité d'équidés est présenté dans les colonnes suivantes (= : variable non significative) ». Par exemple, sur l'aire urbaine de Caen, si la proportion de cadres au sein de la population d'une unité territoriale augmente de 1%, alors la densité d'équidés au km² diminue de 0,79.

Cases grisées : données non prises en compte dans la régression car elles en diminuaient la qualité.

Ces premiers résultats nous invitent à nous questionner sur notre première hypothèse. A première vue, la composition sociale de la population ne semblerait pas jouer de manière importante sur la présence d'équidés (tableau 2). Celle-ci n'est pas favorisée et même parfois diminuée par la présence de cadres dans nos trois régressions. Les loisirs équestres sembleraient désormais concerner de larges franges sociales, et ne plus être, comme autrefois, une discipline élitiste.

La présence d'équidés ne serait pas liée à la taille de la population des unités territoriales, ni à la proportion d'habitat individuel par rapport à l'habitat collectif. En revanche, le phénomène résidentiel (proportion ou quantité de territoire artificialisé) et son développement dans les

espaces ruraux semble bien être associé à la croissance des effectifs d'équidés (tableau 2). De plus, ceux-ci semblent se répartir dans les deux zones périurbaines de façon similaire à la périurbanisation : selon un gradient urbain-rural sur l'aire urbaine de Montpellier et de manière diffuse sur l'aire urbaine de Caen (tableau 2).

L'influence du secteur agricole diffère selon les zones et est à priori difficile à interpréter. Le pourcentage du territoire en terres agricoles a des effets différents sur la densité d'équidés, voire inverses dans les trois régions. Il semblerait que, d'une part, les caractéristiques locales de l'agriculture pourraient conduire à des effets opposés et que, d'autre part, dans une même région différentes composantes de l'agriculture pourraient avoir des effets différents sur la présence d'équidés (tableau 2).

L'effet d'entraînement des structures équestres (et par là l'influence du monde professionnel du cheval) diffère également selon le territoire considéré. Sur les deux zones périurbaines, la présence d'équidés semble fortement favorisée par une dynamique équestre importante (nombre de centres équestres et proximité aux hippodromes sur Caen) alors que cela a plutôt tendance à diminuer le nombre d'équidés dans le pays de l'Auxois (tableau 2).

III.2. Les enseignements des études locales

Au niveau « local », les premières observations des trois études exhaustives sont les suivantes :

Tableau 3 : Caractéristiques des territoires d'étude à l'échelle locale
Table 3 : Characteristics of the territories at the local scale

	Périurbain de Montpellier (région du Pic Saint Loup)	Périurbain de Caen (Vallée de l'Odon)	Pays de l'Auxois (région de Bierre- les-semur)
Nombre de communes étudiées	9	12	12
Superficie (ha)	11 069	7 088	12 690
Densité d'habitants au km ²	220	195	51
Nombre d'équidés présents selon le SIRE	328	644	760
Selon nos recensements exhaustifs	Nombre d'équidés	466	509
	Nombre d'équidés par propriétaire	2,0	3,3
	Proportion de propriétaires d'équidés pour 1000 habitants	9,2	10,1
	Proportion de propriétaires d'équidés pour 100 ha	2,0	2,0

La confrontation de notre recensement exhaustif d'équidés avec les données du SIRE sur les mêmes communes fait apparaître, sur la zone de Montpellier, une sous-estimation globale de plus de 40% des équidés dans le fichier des Haras Nationaux. Nous pouvons supposer que cela provient du manque d'actualisation des données du SIRE concernant les lieux de résidence des propriétaires et de stationnement des équidés. En revanche, dans les zones de Caen et de l'Auxois, le fichier SIRE sur-estime le nombre d'équidés présents (d'environ 30%), ceci étant probablement lié à l'importante présence d'élevages qui déclarent beaucoup de naissances pour lesquelles le changement de propriétaire lors de la vente ne semble pas toujours effectué. Malgré ces limites évidentes qui conduisent à une utilisation prudente de cette source comme base de données, nous estimons que le fichier SIRE peut être traité à des niveaux localisés pour fournir certains éléments de cadrage sur la région car il fournit une bonne illustration de la répartition géographique des équidés proportionnellement entre les communes.

Schématiquement, on rencontre trois grandes formes de pratique des loisirs équestres ayant chacune des variantes qui peuvent se combiner soit au sein d'une même forme, soit entre ces formes :



- le passage par un centre équestre pour les pratiquants non propriétaires de leur équidé (les variantes étant l'école d'équitation qui est autorisée à enseigner l'équitation et la location d'équidés qui encadrent uniquement promenades et randonnées),
- l'utilisation d'un prestataire de service pour les propriétaires d'équidés déléguant, pour partie ou intégralement, l'hébergement, l'entretien et la surveillance de leurs équidés (pension), leur dressage (école de dressage), leur entraînement (entraîneurs), la prise en charge de la jument pour les différentes étapes de la reproduction (pension d'élevage)...
- la prise en charge complète de l'hébergement, entretien et surveillance de leurs équidés par les propriétaires indépendants de toute structure. Ces derniers peuvent être sous forme individuelle ou s'organiser collectivement, soit en se regroupant, soit sous la forme d'une pension de particulier, constituée d'un particulier prenant en pension, gratuitement ou en échange de services, les équidés d'autres propriétaires indépendants. Enfin, certains propriétaires indépendants réalisent également l'élevage de leur équidé.

Dans les trois terrains étudiés (périurbains de Montpellier, de Caen, pays de l'Auxois), le segment des loisirs représente respectivement la totalité, les trois quarts, les deux tiers de l'ensemble des équidés présents. Dans ce segment, les "non professionnels" du monde du cheval détiennent entre les deux tiers et 80% des équidés de loisirs. Les équidés de ces "non professionnels" du monde du cheval sont dans tous les cas majoritairement localisés chez et gérés par les propriétaires indépendants eux-mêmes. Une minorité (un cinquième sur le périurbain de Caen, un tiers sur le périurbain de Montpellier et le pays de l'Auxois) des équidés de "non professionnels" est située chez des prestataires de services. Ces observations montrent l'importance qu'ont pris à ce jour les propriétaires indépendants. Ceux-ci s'organisent le plus souvent individuellement, les formes collectives de propriétaires indépendants qui s'entraident et s'organisent ensemble à quelques uns n'ayant une certaine importance que dans la zone du périurbain montpelliérain (un tiers des équidés de propriétaires indépendants sur cette zone contre seulement 10% sur le périurbain de Caen et dans l'Auxois). Toutefois, les propriétaires indépendants ont souvent plusieurs équidés alors que les personnes qui ont recours à un prestataire de services n'ont le plus souvent qu'un seul équidé. La répartition des propriétaires d'équidés est donc quelque peu différente. La pratique de l'élevage de ces équidés de loisir par leurs propriétaires "non professionnels" est assez répandue dans les deux régions de tradition d'élevage. A contrario, elle est quasiment inexistante dans le périurbain montpelliérain (50% des équidés de propriétaires indépendants sont plus ou moins régulièrement utilisés pour l'élevage sur le périurbain de Caen, 40% dans l'Auxois et 10% sur le périurbain de Montpellier).

Concernant l'occupation du territoire, en région périurbaine, les centres équestres et pensions sont essentiellement situés dans les communes les plus proches du centre urbain alors que les propriétaires indépendants se situent sur toutes les communes, occupant de manière constante de petites parcelles proches des habitations. Sur le périurbain de Caen, le nombre d'éleveurs et entraîneurs augmente avec l'éloignement à Caen, ceux-ci occupant de grandes parcelles éloignées des habitations et en effectuant des rotations. D'autre part, sur le périurbain montpelliérain, dans les communes proches du centre urbain, les équidés sont plutôt repoussés à la périphérie des centres des communes par l'avancée de l'urbanisation, ces villages devenant de petites unités urbaines, et ils occupent des terrains « en transition », entre une occupation agricole qui s'estompe et une destination pour la construction qui se profile pour ces parcelles. La situation est différente dans les communes plus éloignées du centre urbain : les équidés y ont plus souvent tendance à être localisés dans les jardins, à proximité des maisons, dans le bâti villageois même ; et ils occupent aussi bien des terrains agricoles que des terrains entre garrigues et bois. Sur le périurbain de Caen qui est très étalé, les équidés de propriétaires indépendants occupent de manière générale des terrains de statut transitoire, n'étant plus agricoles mais pas encore urbanisés. Il existe donc, dans ces deux régions périurbaines, une concurrence pour l'occupation de l'espace entre activités équestres et urbanisation. Dans le pays

de l'Auxois, on n'observe pas de récurrence pour le positionnement des établissements équestres, les propriétaires indépendants occupent de petites parcelles à proximité des habitations ou des jardins alors que les élevages utilisent des parcelles plus grandes et plus éloignées des habitations. La pression foncière reste toutefois importante pour l'occupation des espaces disponibles, les équidés étant en concurrence avec l'agriculture. Les relations entretenues entre les propriétaires d'équidés et les agriculteurs sont similaires sur les trois zones. Ils sont à la fois concurrents et complémentaires pour l'occupation de l'espace, les équidés occupant et entretenant des espaces délaissés par les agriculteurs, et étant d'autre part complémentaires au pâturage bovin pour l'entretien des espaces (pratique de pâturage mixte ou en alternance dans l'Auxois). Ils ont un rôle économique dans l'activité agricole, les agriculteurs locaux étant les principaux fournisseurs de fourrages et céréales pour les propriétaires d'équidés. En revanche, les équidés ne semblent pas représenter une diversification potentielle de l'activité agricole par la prise en pension d'équidés, cela n'étant pas envisagé par les agriculteurs.

IV. Conclusion : quelques éléments sur la poursuite de l'étude

L'analyse statistique au niveau régional donne une première idée des facteurs susceptibles d'expliquer la plus ou moins grande présence d'équidés dans des zones périurbaines et rurale agricole. Ce travail va être approfondi par la réalisation de nouvelles analyses statistiques multivariées. La même base de données sera réutilisée mais en travaillant sur des sous-ensembles de communes et des sous-populations d'équidés.

Le travail de recensements exhaustifs à l'échelle locale a permis d'identifier et de caractériser trois grandes formes organisationnelles pour la pratique des sports et loisirs équestres. Les centres équestres, les pensions et les propriétaires indépendants, chacune de ces grandes formes présentant sur le terrain des variantes qui peuvent se combiner. La répartition des équidés entre ces formes met en évidence, sur chacune des trois zones étudiées, l'importance de la proportion des équidés de loisirs, des équidés appartenant à des « non-professionnels » et des équidés situés chez des propriétaires indépendants. Chacune de ces formes d'organisation semble correspondre à un schéma d'utilisation de l'espace spécifique et porteur de ses propres enjeux mais l'aspect spatial de cette étude reste encore à approfondir.

Cette étude se poursuivra également par une quatrième étude localisée de terrain (dans le parc national des Cévennes, illustrative d'un territoire rural de tourisme vert). D'autre part, une enquête complémentaire approfondie sera réalisée auprès de propriétaires d'équidés « non professionnels » dans chacun de ces terrains d'étude. Elle aura un double objectif : comprendre les raisons économiques et sociales de leur choix pour une des formes d'organisation du loisir équestre ; étudier plus précisément l'occupation de l'espace par leurs équidés et ses enjeux.

Outre son objectif propre de connaissances, la méthodologie adoptée de recensement exhaustif d'équidés, même limitée à des territoires précis, contribue à l'ingénierie statistique de la filière équine, par la confrontation de ces inventaires avec les données du fichier SIRE des Haras Nationaux. Les données recueillies pourront également servir à alimenter les données de l'Observatoire économique et social du cheval des Haras nationaux, notamment en ce qui concerne les effectifs d'équidés et les surfaces qu'ils occupent et valorisent. D'autres applications pratiques en matière d'aménagement du territoire peuvent être envisagées à partir de la mise en évidence de différents schémas d'utilisation du territoire par les activités équestres (modélisation spatiale). Plus généralement, l'apport de connaissances sur les différentes logiques et comportements économiques des consommateurs de loisirs équestres doit être porteur d'enseignements pratiques pour les organismes et institutions publiques et professionnelles d'encadrement du monde équestre, qui n'ont à l'heure actuelle qu'une connaissance très limitée des populations de cavaliers indépendants, de propriétaires non professionnels, etc.

Bibliographie

BARBOTIN Laurent. 2005. « L'équitation en plein galop », *L'expansion*, Article du 29/06/2005 [en ligne] disponible sur <http://www.lexpansion.com/art/15.416.133095.0.html> [17 juillet 2007].

DELEBARRE Michel. 2001. « La ville aux champs » [Texte imprimé], colloque du 7 mars 2000 [organisé par l'ADEF], Paris : ADEF, 2001, p. 218.

DIGARD, Jean-Pierre ; OULD FERHAT, Laurence ; TOURRE-MALIN, Catherine ; CAPORAL, Agnès ; VIALLES, Noëlie. 2004. « Cultures équestres en crise : professionnels et usagers du cheval face au changement », Compte rendu final d'activité 2001-2003, CNRS, Ivry-sur-Seine, 10 juin 2004. Les Haras Nationaux, p. 39.

FLEURY, André. 2001. « La ville aux champs », chapitre 3 [Texte imprimé], colloque du 7 mars 2000 [organisé par l'ADEF], Paris : Adef, 2001, p. 218.

FOUCHIER, Vincent. 2001. « La ville aux champs », chapitre 2 [Texte imprimé], colloque du 7 mars 2000 [organisé par l'ADEF], Paris : Adef, 2001, p. 218.

GOUGUET, Jean-Jacques ; HÉNAFF, Nathalie. 2006. Le point sur « les sports de nature ». Observatoire du sport en territoires limousins, Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative, p. 4.

HEYDEMANN, Pascale. 2005. « L'équitation en France en 2004 », Les Haras-Nationaux, Observatoire économique et social du cheval, Fiches techniques, économie et social, <http://www.haras-nationaux.fr>, [20 mai 2006].

LE CARO, Y., 2004. « De l'assolement de production à l'assolement récréatif : usages récréatifs des parcelles de l'exploitation dans le contexte breton ». Société Française d'Économie Rurale, 18-19 novembre 2004 à Paris : « Systèmes de production agricole : performances, évolutions, perspectives », 8 p.

LES HARAS NATIONAUX, Direction du développement. 2005a. « Chiffres clés de la filière cheval en France », Observatoire économique et social du cheval, p. 2.

LES HARAS NATIONAUX, Observatoire économique et social du cheval. 2005b. « Les effectifs d'équidés », Fiches économiques, en ligne, <http://www.haras-nationaux.fr> [20 mai 2006].

MOISSON, A.S., 2007. « Analyse économique des loisirs équestres dans l'Aire urbaine de Caen. Organisation, coordinations `acteurs et impacts territoriaux ». Mémoire de fin d'étude pour l'obtention du titre d'ingénieur des techniques agricoles de Bordeaux, 60p. + annexes.

PERRIER-CORNET, P., 2002. « Repenser les campagnes », Paris, Éditions de l'Aube, DATAR, 280 p.

PERRIER-CORNET, P., VIAL, C., 2006. Cheval et territoire : analyse économique de l'organisation des sports et loisirs équestres et de leur dimension territoriale. *Equ'idée*, 57, 24-26.

QUITARD, L., 2007. « Analyse économique des loisirs équestres : analyse des choix des consommateurs de loisir équestre quant aux formes de coordination d'acteurs. Cas du pays Auxois Morvan Côte d'Orien ». Mémoire de fin d'étude d'ingénieur de l'ENESAD (École Nationale d'Enseignement Supérieur Agronomique de Dijon), 74 p. + annexes.

VIAL, C. 2006. « Analyse économique des sports et loisirs équestres : organisation, coordinations d'acteurs et impacts territoriaux », Mémoire MASTER RECHERCHE : Économie du développement agricole, agroalimentaire et rural, ENSA-M (École Nationale Supérieure Agronomique de Montpellier), p. 138.

VIAL, C. et PERRIER-CORNET, P., 2007. Cheval et territoire : 1) « Facteurs explicatifs de la présence des équidés dans les espaces ruraux et périurbains. Une étude sur trois régions françaises ». 2) « Les différentes formes de pratique des loisirs équestres et leur importance. Trois études locales de terrain ». *Annuaire ECCUS 2007*, à paraître, 3 p.

VIAL, C. et PERRIER-CORNET, P., 2007. « Les sports et loisirs équestres dans les territoires ruraux et périurbains : une analyse socio-économique sur le périurbain montpelliérain ». Article soumis à la revue *Sciences sociales et sport* éditée conjointement par la 3SLF (Société de Sociologie du Sport de Langue Française) et la société Française d'Histoire du Sport, 23p.